

Topiques, études satoriennes
Topoi Studies, Journal of the SATOR



Le commerce de l'amitié dans la correspondance de Mme de Sévigné

Nathalie Freidel

Volume 1, 2015

Topiques de l'amitié dans les littératures françaises d'Ancien Régime

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1090077ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1090077ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

SATOR, Société d'Analyse de la Topique Romanesque d'Ancien Régime

ISSN

2369-4831 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Freidel, N. (2015). Le commerce de l'amitié dans la correspondance de Mme de Sévigné. *Topiques, études satoriennes / Topoi Studies, Journal of the SATOR*, 1, 1-14. <https://doi.org/10.7202/1090077ar>

Article abstract

Le paradigme économique, souvent employé dans le champ de la morale pour définir l'amitié, fonctionne à l'intérieur de l'oeuvre épistolaire de Mme de Sévigné comme un détour privilégié pour aborder la spécificité de l'échange intime. La correspondance sévignéenne révèle une vision pragmatique de l'amitié conçue comme un système d'échanges, voire une entreprise rentable. Le commerce épistolaire fonde ainsi une économie propre de l'amitié.

© Nathalie Freidel, 2015



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le commerce de l'amitié dans la correspondance de Mme de Sévigné

Lorsque Mme de Sévigné félicite sa fille d'avoir rédigé, à l'intention de l'évêque de Marseille, une lettre « conforme à cette amitié que vous vous êtes jurée, *dont la dissimulation est le lien, et votre intérêt le fondement* », elle ne se contente pas de désigner ironiquement les relations orageuses des Grignan avec leur rival en Provence. Elle prend acte de la réévaluation de la notion d'amitié par l'analyse morale contemporaine, qui fait peser tous les soupçons sur ce fleuron des philosophies antiques en l'associant à un esprit mercantile, à un souci de rentabilité et de profit : « Ce que les hommes ont nommé amitié [...] n'est enfin qu'un *commerce* où l'amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner¹ ». En assimilant l'amitié à une opération lucrative, le moraliste joue sur la réactivation du sens premier, économique, d'un terme dont l'usage a, depuis le XVI^e siècle, privilégié le sens figuré, moral. Les « trois commerces » de Montaigne² désignent non plus celui des biens mais ceux des hommes (sphère de l'amitié), des femmes (relations amoureuses et charnelles) et des livres (monde des idées). Au XVII^e siècle, le terme se décline en une palette de syntagmes (commerce du monde, de la vie, des femmes) qui en font une cheville de la sociabilité, le figent au cœur du système d'échanges de la mondanité. Le Dictionnaire de Furetière mentionne d'abord brièvement le sens premier et étymologique de « négoce, trafic d'argent ou de marchandises », pour développer ensuite et illustrer abondamment ceux de « correspondance, communication, échange », puis de « liaison, union, société, fréquentation », juxtaposant enfin les sens « honnêtes » - « privautés du mariage » - et « de débauche » - « liaison criminelle », « galanterie³ ».

¹ La Rochefoucauld, *Maximes et Réflexions diverses*, 1976, maxime 83, p. 57.

² Michel de Montaigne, *Essais*, 1793, livre 3, ch. 3.

³ Nicolas Schapira se penche sur « l'infinie diversité des emplois de la notion » d'amitié, dans le dictionnaire de Furetière, constatant qu'elle est « neutralisée par sa polyvalence même » (Nicolas Schapira, « Les intermittences de l'amitié dans le *Dictionnaire universel* de Furetière », 2003, p. 217.)

Parce qu'il démonte les automatismes d'un réseau sémantique confisqué par les civilités, le discours moral ouvre les possibles, et met en perspective une notion qu'il s'agit d'adapter à un univers en mutation. On ne s'étonnera pas que quelqu'un comme Mme de Sévigné, toute à son entreprise de réinvention d'un commerce épistolaire libéré des contraintes de la civilité, se soit engouffrée dans la brèche. On constate en effet dans les lettres que le thème des affaires et celui de l'amitié forment une association récurrente. Les liens amicaux sont l'occasion pour les épistoliers d'aborder des questions économiques qui n'auraient pas leur place dans la conversation des honnêtes gens. Le commerce épistolaire fonctionne alors comme le révélateur d'une précarité que ne laisseraient pas soupçonner les dehors d'une correspondance mondaine. La situation financière difficile de la marquise, accablée de dettes, est ainsi abordée dans une lettre de Mme de La Fayette par le biais d'un déroutant chantage amical qui consiste à convaincre la marquise de quitter sa province, où elle est allée cacher sa pauvreté, pour revenir passer l'hiver à Paris. En avouant sans détour des préoccupations utilitaires et basement matérielles, le discours de l'amitié se présente à son tour comme un marché. Qu'elles soient superficielles ou privilégiées, les amitiés se traduisent en termes de profits et de manque à gagner, de richesse ou de pauvreté. En somme, l'amitié a un prix que les lettres se chargent d'évaluer, d'estimer, si besoin de fixer. Or ce constat, qui conduisait les moralistes à dénoncer la « fausseté des vertus humaines » aboutit au contraire, dans la correspondance, à une réévaluation de l'amitié. Notre hypothèse est que, par le biais du modèle économique (libéral), la notion échappe à un modèle politique et social (aristocratique) qui la limitait à un système de conventions. En faisant de l'intérêt le fondement de l'amitié, la lettre privatise des liens jusque là prisonniers de réseaux d'alliance politiques et familiaux, remplace une pratique de sociabilité par un art d'entre soi.

Amitié et contexte économique

Pour illustrer cette proximité de l'amitié et des questions financières dans les lettres, nous prendrons comme point de départ un échange avec Mme de La Fayette, datant d'octobre 1689, alors que Mme de Sévigné s'apprête à passer l'hiver en son fief breton. Une

conspiration réunissant trois grandes amies de la marquise, Mme de La Fayette, Mme de Chaulnes et Mme de Lavardin, entreprend alors de la convaincre de ne pas s'exposer à son âge aux inconvénients d'un hiver à la campagne et de rentrer au plus tôt à Paris : « [...] il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit⁴ ». La mention du « prix » de ce plan d'évacuation prévient concrètement l'objection du manque-à-gagner : « Ne me parlez point d'argent ni de dettes ; je vous ferme la bouche sur tout⁵ ». Car ce ne sont pas les délices de la villégiature, mais des nécessités financières qui retiennent la marquise dans son domaine des Rochers où elle fait des séjours d'un an environ, tous les quatre ou cinq ans, depuis les débuts de son mariage⁶. Roger Duchêne dresse pour cette période un bilan plutôt sombre de la situation financière de la marquise qui s'est dépouillée afin d'établir ses enfants et doit se résigner à des séjours prolongés sur ses terres afin de réserver tout son revenu pour le paiement de ses dettes⁷. Ce n'est pas par hasard que l'on trouve dans la *Correspondance* une première occurrence de l'expression familière « joindre les deux bouts⁸ ». C'est pourquoi la proposition de Mme de La Fayette prévoit de compenser le coût du transfert parisien : les chevaux de M. de Chaulnes conduiront la marquise à Paris où elle sera logée à l'hôtel de Chaulnes (elle économisera ainsi la pension qu'elle verse en Bretagne à son fils) ; enfin, on lui prêtera mille écus pour rembourser sa dette. L'excès de générosité de l'offre est habilement atténué par le ton de gronderie affectueuse et les menaces feintes :

En un mot, ma belle, il faut venir ou renoncer à mon amitié, à celle de Mme de Chaulnes et à celle de Mme de Lavardin. Nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute. Il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite⁹.

⁴ « De Mme de La Fayette », 8 octobre 1689, vol. 3, p. 718. Toutes les citations tirées de la correspondance de Mme de Sévigné proviennent de l'édition de Roger Duchêne. Lorsque le destinataire n'est pas précisé, il s'agit de Mme de Grignan, à qui sont adressées la majorité des lettres que nous avons conservées. Dans les dates, les millésimes ont été rétablis par l'éditeur, Mme de Sévigné n'ayant pas l'habitude de les indiquer dans ses lettres.

⁵ *Ibid.*, p. 719.

⁶ Dans une épître en vers datant du milieu des années 1660, Saint-Pavin reproche déjà à Mme de Sévigné ces séjours prolongés en Bretagne : « Qui vous retient, est-ce paresse ? / Ou plutôt quelque métayer / Devenu trop lent à payer ? » (*Poésies*, Lettres en vers, CLXIV, p. 138).

⁷ Vol. 3, p. 165, note 3. Pour une mise au point détaillée sur les causes de la gêne financière que connaît la marquise dans les années 1688-1690, voir aussi : Roger Duchêne, « Partage des biens et partage des affections : Madame de Sévigné et ses enfants ».

⁸ 28 février 1689, vol. 3, p. 522.

⁹ 9 octobre 1689, vol. 3, p. 719.

L'affection des amies de la marquise se trouve donc conditionnée à l'acceptation de l'aide financière sans lésiner sur les mots : le réalisme sans concession de « misère » et « pauvreté » sonne le glas de la petite noblesse provinciale réduite à économiser des bouts de chandelles pour subsister¹⁰. Or l'urgence économique est gommée dans le compte-rendu que Mme de Sévigné fait à sa fille, qui retient avant tout le témoignage d'amitié : « cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir¹¹ ». L'épistolière affecte de prendre l'ultimatum à la plaisanterie et y fait une réponse badine, en ironisant sur « le ton d'un arrêt du Conseil d'en haut¹² » adopté par son amie. Elle n'en a pas moins soin de justifier son refus, et insiste en particulier sur la fâcheuse circonstance de « devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle âme et le beau procédé me presseraient plus que tous les sergents du monde¹³ ». La comparaison est éloquente ; la générosité et la grandeur d'âme qui fait se lever en pleine nuit l'ami de La Fontaine pour offrir sa bourse¹⁴ se retourne ici en persécution pire que celle du fisc. Ce qui nous paraît remarquable, c'est moins la prudence de Mme de Sévigné, qui rejoint les conseils des premiers théoriciens de l'honnêteté¹⁵ que la façon dont les thèmes de l'amitié et des finances sont confondus dans l'écriture épistolaire. En particulier dans l'exercice de réécriture destiné à sa fille (on ne conserve pas la réponse à Mme de La Fayette), l'épistolière transforme l'incident en un conte plaisant – « je n'ai pu m'empêcher de vous conter cette bagatelle¹⁶ » – dans lequel l'ingérence du groupe des amies dans ses affaires et son ménage est interprété comme un excès de zèle. La lettre de Mme de Sévigné à Mme de Grignan constitue à son tour une démonstration d'amitié puisqu'il s'agit avant tout de rassurer la comtesse en dédramatisant le scénario catastrophe de Mme de La Fayette¹⁷ et en minimisant les difficultés économiques auxquelles elle est confrontée. Alors que dans les débuts de la correspondance, le contentieux avec Bussy au

¹⁰ La même nécessité transparaît dans les conseils économes de Mme de Maintenon à son frère, à la même période.

¹¹ 12 octobre 1689, vol. 3, p. 723.

¹² *Ibid.*, vol. 3, p. 722.

¹³ *Ibid.*, vol. 3, p. 723.

¹⁴ « N'auriez-vous point perdu tout votre argent au jeu ? / En voici » (Jean de La Fontaine, « Les Deux Amis », *Fables*, livre 10, fable 13)

¹⁵ En particulier Gracián : « Pour perdre beaucoup d'amis, il n'y a qu'à les obliger à l'excès : faute de pouvoir payer, ils se retirent et, obligés, ils deviennent ennemis » (*L'art de la prudence*, 1994, §. 255).

¹⁶ 12 octobre 1689, vol. 3 p. 723.

¹⁷ « Les catarrhes et les fluxions vous accableront. Vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera » (vol. 3, p. 719).

sujet d'un prêt refusé avait gravement compromis les liens d'amitié entre les deux cousins¹⁸ et transformé leur commerce épistolaire en un procès toujours recommencé, ici, une véritable continuité s'instaure entre les questions financières, le thème de l'amitié et le discours épistolaire.

L'idée, qui ne va pas de soi, est donc celle d'une économie de l'amitié, propre au genre épistolaire. Les « détails », par lesquels l'épistolière définit à plusieurs reprises le « style de l'amitié » qui distingue dans l'ensemble de la correspondance quelques commerces privilégiés, sont avant tout ceux de l'économie domestique, que les convenances éliminent de la conversation honnête. Ce ton à part permet ainsi d'aborder la question délicate de la situation financière des Grignan, qu'on devine eux aussi au bord du gouffre, pris en tenailles par le fléau des pertes au jeu, la spirale des dépenses de représentation et le dilemme de la vente des terres. En 1680, un long développement sur l'organisation du ménage de Mme de Grignan lors de son prochain séjour à l'hôtel Carnavalet, vise à prévenir « les nuages » et les « chagrins » provoqués par « l'excès de l'amitié et de la discrétion » de la comtesse¹⁹. Le souci d'économie et d'épargne pousse l'épistolière à dénombrer le linge nécessaire, celui qu'on peut faire venir de Flandres au meilleur prix, ainsi qu'à régler « l'ordinaire », c'est-à-dire l'organisation des repas. Mme de Grignan épargnera en « tenant son ordinaire » plutôt que de verser une « trop bonne pension » à sa mère et en se contentant de ses « vieilles tapisseries » ; elle pourrait de même économiser sur le domestique en laissant son hôte lui fournir un officier « au juste prix » plutôt que d'amener le sien. Cette façon de mêler amitié et économie domestique est une constante d'une forme d'écriture qui semble s'être spécialisée dans l'alliage du matériel et du spirituel, de l'économique et de l'affectif, des affaires et des sentiments.

« *Le plus grand de tous les biens* »

L'application du vocabulaire mercantile au thème de l'amitié, chez les moralistes, correspond à une remise en cause d'un lien dévalué, dénaturé même. Chez

¹⁸ « Cette belle n'est amie que jusques à la bourse » (Bussy-Rabutin, *Histoire amoureuse des Gaules*, p. 201).

¹⁹ 22 septembre 1680, vol. 3, p. 22-23.

La Rochefoucauld, cette figure est systématique : « travailler pour l'avantage des autres », « c'est prêter à usure sous prétexte de donner²⁰ » et « c'est l'intérêt seul qui produit notre amitié²¹ » :

La définition de l'amitié de La Rochefoucauld est donc « commerciale » et « économe », fondée sur les lois mercantiles du plus gagnant – et non plus du plus offrant – dans une dynamique utilitariste liée aux débuts du libéralisme [...]²².

Malebranche s'insurge aussi contre ce commerce des hommes où « les personnes les plus honnêtes et les plus équitables perdent beaucoup plus qu'ils n'y gagnent²³ ». Éric Méchoulan met en évidence un courant majeur de pensée dans lequel on dénonce un « utilitarisme généralisé », une « exploitation méthodique des autres et la reconnaissance de sa valeur gagnée au prix du labeur mondain²⁴ ». La correspondance est assurément le témoin de l'épuisement d'un modèle que les civilités et les conventions épistolaires ont fini par vider de son sens moral et philosophique pour lui donner celui de compliment, obligation ou reconnaissance. On trouve d'innombrables occurrences, dans les lettres, de ce degré zéro de l'amitié qui consiste en l'envoi d'un compliment à une relation ou une simple connaissance : « Écrivez-moi quelque petite amitié pour Pecquet [...] »²⁵. L'amitié comme pratique de sociabilité est particulièrement présente dans les débuts de la correspondance suivie avec Mme de Grignan, lorsque la marquise s'efforce de maintenir les liens de sa fille avec les cercles de la capitale, en activant en continu les différents réseaux mondains, en faisant circuler habilement et massivement ces « amitiés » qui fonctionnent comme de purs signaux de reconnaissance sociale. Figures imposées dans le ballet des déférences épistolaires, les assurances d'amitié dessinent de multiples réseaux sociaux auxquels la marquise se trouve plus ou moins étroitement liée : coterie des amies parisiennes, cercle Lavardin, relations de cour, clan familial, milieu breton, filière provençale²⁶.

²⁰ La Rochefoucauld, *Maximes*, maxime 236.

²¹ *Ibid.*, maxime 85.

²² Sylvie Requemora, *art. cit.*, p. 697. Voir aussi Jean Rohou, « La Rochefoucauld, témoin d'un tournant de la condition humaine ».

²³ Malebranche, *Traité de morale, Œuvres complètes*, 1966, t. 11, p. 255.

²⁴ Éric Méchoulan, « Le métier d'ami », p. 647.

²⁵ 15 avril 1671, vol. 1 p. 222.

²⁶ Voir les chapitres « Coterie amicales » et « Les réseaux de sociabilité » dans le volume critique consacré aux *Lettres de l'année 1671*, 2012, p. 39-42.

L'idée est donc, dans l'échange familial, de revaloriser une notion largement neutralisée par la politesse mondaine : « À quel prix inestimable ai-je toujours mis les moindres marques de votre amitié !²⁷ » ; « Des trésors et tous les biens du monde me pourraient-ils donner autant de joie que votre amitié²⁸ ? ». L'échelle de valeurs empruntée à l'univers mercantile fait du lien privilégié avec Mme de Grignan la véritable richesse, « le plus grand de tous les biens », pour reprendre l'expression du moraliste. Dans cette logique économique, l'idée d'excellence cohabite avec celle d'abondance ; la richesse se manifeste aussi bien par la qualité des amis – l'amitié de D'Hacqueville est qualifiée de « trésor inestimable²⁹ » – que par leur quantité – Mme de La Fayette est « riche en amis de tous côtés et de toutes conditions³⁰ ». C'est en adoptant la posture de l'usurière que la marquise rappelle au comte qu'elle « a fait toutes les avances » de leur amitié et qu'elle l'a « aimé la première³¹ ». Et c'est en référence à l'économie marchande qu'elle condamne le nouvel attachement de Mme de La Fayette pour Mme de Schomberg : « il y a bien des paroles dans cette nouvelle amitié. Ne vous souvient-il point de ce que nous disions du plaisir que l'on prenait à étaler sa marchandise avec les nouvelles connaissances ?³² ». La superposition des pratiques amicales et commerciales, sous laquelle pointe le dépit de l'évincée, met en lumière la même ostentation vulgaire chez le nouvel ami que chez le nouveau riche.

Le parallèle se poursuit jusque dans l'évocation de la perte de l'ami, assimilée à un manque à gagner. Le panégyrique que Bussy rédige à l'occasion de la mort de son ami Saint-Aignan est de ce point de vue exemplaire. Après l'évocation de tous les « bons offices » rendus auprès du roi, Bussy rappelle les dons généreux qu'il reçut de son ami :

Il me donna, en 1676, un carrosse presque tout neuf avec de fort belles glaces, qui valait quatre cent écus [...]. Il m'a prêté de l'argent dont il a renvoyé la promesse, et je le lui dois encore, mais vous croyez bien que je le paierai à sa veuve dès que je le pourrai. Voilà l'ami que j'ai perdu, Madame³³.

²⁷ 18 mars 1671, vol 1, p. 187.

²⁸ 9 août 1671, vol. 2, p. 316.

²⁹ 7 juin 1671, vol. 1, p. 264.

³⁰ 26 février 1690, vol. 3, p. 847.

³¹ 10 décembre 1670, vol. 1, p. 137.

³² 30 octobre 1680, vol. 3, p. 50.

³³ « De Bussy-Rabutin », 20 juin 1687, vol. 3, p. 302.

Les mécanismes économiques en jeu dans le discours de l'amitié sont soulignés dans la réponse de la marquise :

Je garderai soigneusement la lettre qui contient l'éloge, sans parallèle, de votre généreux ami. Elle fait connaître la perfection de vos deux cœurs, et elle me sert comme d'une promesse qui me fait tenir dans votre amitié une partie de celle que vous aviez pour M. de Saint-Aignan. Cette succession d'un côté est fort triste, mais de l'autre fort agréable³⁴.

Le terme de « promesse », qui dans la lettre de Bussy désignait la reconnaissance de dette envers Saint-Aignan, subit ici une intéressante modulation sémantique. Il conserve son sens de faire-valoir mais en s'appliquant cette fois à la lettre elle-même, conçue comme une garantie d'amitié. Tout se passe donc comme si Mme de Sévigné se constituait l'héritière de la dette amicale de Bussy envers Saint-Aignan ; d'où l'image de la « succession ». Furetière atteste l'expression dans ce sens : « On vend les héritages avec *promesse* de garantir, fournir et faire-valoir. Quoi qu'on omette cette clause, on est toujours garant de ses faits et *promesses* ». Maurice Aymard met également en évidence, dans la carrière de Saint-Simon, l'idée d'un lien que l'on gère et fait prospérer comme un capital avant de le transmettre à ses successeurs³⁵.

En se posant sur le mode de la transaction, le lien amical dévoile des mécanismes essentiels à ce mode d'écriture : le dialogue épistolaire emprunte au modèle commercial son pragmatisme, sa simplicité dénuée de la componction qui entrave les gestes publics. Les correspondants font affaire et, pour peu que l'entente se fasse, ne tardent pas à conclure un marché satisfaisant pour les deux parties : « Vous savez que nous avons réglé que l'on hait autant les détails des gens que l'on n'aime guère qu'on les aime de ceux que l'on aime beaucoup [...] »³⁶. L'accord épistolaire est scellé sur un nouvel indice des prix : l'amitié consiste à accorder de la valeur à des choses qui en seraient dénuées en dehors du marché conclu entre les épistoliers. C'est pourquoi l'amitié dans la correspondance est avant tout une question de style : « Je vous écris en détail, car nous aimons ce style, qui est celui de l'amitié³⁷ » ; « Mais revenons à nos moutons, car vous voulez des détails, et il

³⁴ « À Bussy », 28 juillet 1687, vol. 3, p. 304.

³⁵ Maurice Aymard, « Amitié et convivialité », p. 453.

³⁶ 27 février 1671, vol. 1, p. 173.

³⁷ « À Coulanges », 1^{er} décembre 1690, vol. 3, p. 952.

me semble que vous m'avez écrit autrefois que c'était le style de l'amitié³⁸ ». On assiste bel et bien dans les lettres à une réévaluation des termes du commerce amical afin de l'adapter aux besoins du commerce épistolaire et ce travail du style bouleverse en profondeur l'édifice des conventions.

Amitié et stratégie épistolaire

Petite-fille et arrière-petite-fille de financiers enrichis dans les impôts et les fournitures aux armées par sa mère, née Rabutin-Chantal et mariée à un Sévigné – deux maisons d'excellente noblesse –, Mme de Sévigné appartient à cette « couche à deux front » dont parle Norbert Élias³⁹. Toutefois l'épistolière a visiblement subi l'influence dominante d'un milieu où la hiérarchie de la richesse, de la faveur, des charges acquises par le travail et des capacités de l'argent rivalise efficacement avec la hiérarchie sociale héréditaire. La marquise n'hésite pas à mettre en avant ses compétences économiques ou à faire l'éloge de celles de ses proches. Elle est bien loin de partager le mépris de la noblesse oisive pour les circonstances matérielles, d'appliquer la logique du prestige qui interdit de s'abaisser à l'exercice de choses sordides. En témoigne la lettre à Mme de Grignan du 8 avril 1671 qui contient des informations sur le montant fixé pour la location de l'appartement de la comtesse à Paris, le prix du renvoi de la nourrice de sa fille et l'économie réalisée par l'emploi d'une autre, la vente d'un régiment afin de renflouer un courtisan menacé d'aller à l'hôpital, les recommandations destinées à éviter aux Grignan de se ruiner (« essayez de vendre une terre ; il n'y a point d'autre ressource pour vous ») et s'achève sur la mention de l'amitié intéressée de la Comtesse à l'endroit de l'évêque de Marseille⁴⁰. On trouve à coup sûr dans la correspondance sévignéenne l'illustration de ce « tournant de la condition humaine » par lequel Jean Rohou désigne la révolution des mentalités survenue à l'aube du libéralisme, au moment où la notion d'intérêt, « honnie sous l'ancien système d'ordres transcendants [...] est valorisée dans le nouveau système de production concurrentielle, dont elle est le moteur⁴¹ ».

³⁸ « De Coulanges », 27 août 1694, vol. 3, p. 1053.

³⁹ Norbert Élias, *La société de cour*, p. 301.

⁴⁰ 8 avril 1671, vol. 1, p. 213.

⁴¹ Jean Rohou, « La Rochefoucauld, témoin d'un tournant de la condition humaine », p. 35.

La reconnaissance du critère d'utilité se manifeste en particulier par l'aptitude à élaborer une stratégie, à s'adapter au contexte, à l'interlocuteur, à l'air du temps. Les multiples visages de l'amitié dans les lettres nous apparaissent ainsi comme autant de contrats temporaires, modifiables et renouvelables en fonction des stratégies d'écriture. Avec Mme de Grignan, le contrat repose d'abord sur une parfaite réciprocité, assurée par le caractère spéculaire de l'échange épistolaire :

[...] je serai toujours charmée de la fin d'une de vos lettres, où vous m'assuriez que j'étais parfaitement aimée, comme je méritais de l'être, « de la personne du monde que j'aimais le plus ». Ce ton, si peu commun, me fit un plaisir que je ne puis oublier ; il m'assurait, en même temps, et de votre amitié, et de la justice que vous faites à la mienne⁴².

La transmission des amitiés, traditionnellement placée en fin de lettre, fonctionne ici en parfait miroir, assure, par le renvoi et l'équivalence, un commerce équitable. Les termes « assurer », « mériter », « justice » traduisent l'idée de garantie, récompense et rétribution. L'entente épistolaire justifie des sentiments qui n'ont pas toujours été aisés à exprimer, comme le montrent les retours sur les conflits passés : « Vous me dites, ma bonne, que j'ai été injuste sur le sujet de votre amitié⁴³ ». La correspondance permet d'établir un type de relations où chacun trouve son compte : « [...] faites votre compte que si vous ne m'aimiez pas tous les deux, chacun selon votre degré de gloire, en vérité, vous seriez des ingrats⁴⁴ ». L'affection mutuelle est question de proportions, de parallélismes et de réactions en chaîne qui trouvent dans la lettre un moyen d'expression idéal. Le vocabulaire des sentiments s'orne de rapports proportionnels et d'équivalences calculées : « [...] je l'aime [son gendre] comme il vous aime, à proportion⁴⁵ » ; « Mille amitiés aux Grignan, à proportion de ce que vous croyez qu'ils m'aiment⁴⁶ ». Fuyant les automatismes des civilités – diktat des compliments, obligation de réponse –, la réciprocité épistolaire se veut motivée, justifiée, raisonnée : « Je vous aime par bien des

⁴² 21 mai 1680, vol. 2, p. 941.

⁴³ 15 avril 1671, vol. 1, p. 219.

⁴⁴ 10 avril 1671, vol. 1, p. 216-217.

⁴⁵ 15 novembre 1671, vol. 1, p. 380

⁴⁶ 21 octobre 1671, vol. 1, p. 368. Il est à noter que l'expression « à proportion » revient dans de nombreuses autres occurrences où il est question d'évaluer le prix des choses. Par exemple, l'épistolière laisse sa fille « juger à proportion » du coût de la grandiose fête de Chantilly, offerte au roi par Monsieur le Prince, où il y aura « pour mille écus de jonquilles » (17 avril 1671).

raisons mais surtout parce que vous m'aimez [...]»⁴⁷ ; « Hélas, ma bonne, quand je songe comme vous êtes pour moi, pouvez-vous trouver étrange ce que je sens pour vous⁴⁸ ? » ; « Il vous est si aisé de juger de mes sentiments par les vôtres [...]»⁴⁹ ». La relation d'exception repose sur des mécanismes logiques, non des automatismes ; elle fonctionne par analogie plutôt que par imitation ; elle se fonde sur un idéal de proximité davantage que sur le modèle montainien de fusion des âmes : « Vous me parlez de votre amitié ; je crois qu'elle est très forte, et je vous aime sur ce pied-là [...]»⁵⁰ ». La familiarité et le pragmatisme de l'expression renvoient à la spécificité du pacte épistolaire ; il s'agit avant tout d'une démarche commune qui se veut consciente de ses objectifs. Des réglages permanents permettent de doser la longueur, le contenu, le ton des lettres en fonction de l'interlocuteur. Certains en effet, telle Mme de La Fayette, se refusent à admettre le système d'équivalence établi par l'épistolière :

Et si j'avais un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprais avec lui. Ne mesurez donc point notre amitié sur l'écriture ; je vous aimerai autant, en ne vous écrivant qu'une page en un mois, que vous en m'en écrivant dix en huit jours⁵¹.

En comparant l'épistolière à un amant trop exigeant pour qui l'écriture est devenue une véritable jauge affective, l'amie intime de Mme de Sévigné refuse de souscrire à un contrat jugé trop contraignant et à une stratégie qui consiste à confondre lien amical et commerce épistolaire. Lorsque la marquise écrit à sa fille : « Jugez-en par l'amitié que vous avez pour mes lettres [...]»⁵² », elle fait de la lettre non plus le vecteur mais l'objet de l'affection et de l'amitié. Le glissement est décisif ; on assiste là à l'aboutissement d'un processus au cours duquel l'échange épistolaire est parvenu à instaurer, à travers la régulation des échanges et l'instauration d'une nouvelle échelle de valeurs, une économie propre de l'amitié.

Tandis que les moralistes dénoncent dans l'amitié les subtils déguisements d'un égocentrisme intéressé, les lettres célèbrent un système d'échange satisfaisant pour tous, à condition d'être raisonnablement maîtrisé. La correspondance de Mme de Sévigné

⁴⁷ 4 septembre 1689, vol. 3, p. 686.

⁴⁸ 21 août 1680, vol. 2, p. 1054.

⁴⁹ 11 avril 1685, vol. 2, p. 191.

⁵⁰ 11 octobre 1673, vol. 1, p. 599.

⁵¹ « De Mme de La Fayette », 30 juin 1673, vol. 1, p. 583.

⁵² 3 février 1672, vol. 1, p. 430.

illustre remarquablement cette continuité entre compétence économique et industrie épistolaire⁵³. En ce sens, l'union des cœurs n'est pas présentée comme une valeur originelle et transcendante, en amont, mais comme l'objectif visé, en aval, le produit de l'art épistolaire et de l'habileté de l'épistolier. Ce faisant, on constate que Mme de Sévigné se démarque très nettement de l'idéal d'oisiveté et de désintéressement aristocratique (auquel on assimile encore trop souvent sa correspondance) pour adopter résolument la logique de production et d'accumulation des marchands financiers. Tournant le dos à l'hostilité dédaigneuse des élites de l'Ancien Régime pour le travail et l'utilité pragmatique, elle n'hésite pas à s'exprimer en termes de rentabilité, à juger selon l'efficacité. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que l'épistolière se soit découvert des affinités avec la pensée de Nicole, que Jean Rohou décrit comme le plus pragmatique des moralistes de sa génération⁵⁴ et qui, au chapitre de l'amitié de son traité de morale, dont Mme de Sévigné dit qu'elle aimerait en faire un bouillon et l'avaler, s'exclame : « Nous ne savons pas même nous aimer raisonnablement, ni régler notre affection par nos véritables intérêts⁵⁵ ».

Nathalie Freidel

Bibliographie

AYMARD, Maurice, « Amitié et convivialité », dans Philippe ARIÈS et Georges DUBY (dirs.), « De la Renaissance aux Lumières », *Histoire de la vie privée*, t. 3, Paris, Seuil, 1986, p. 441-484.

⁵³ Nathalie Freidel, « Des chiffres et des lettres : le paradigme économique dans les *Lettres de l'année 1671* », 2012.

⁵⁴ Jean Rohou, *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine*, 2002, p. 477-478.

⁵⁵ Pierre Nicole, *Pensées morales sur divers sujets*, 1828, p. 96.

COMTE DE BUSSY-RABUTIN, *Histoire amoureuse des Gaules*, Paris, Gallimard (Folio classique), 1993. [R. Duchêne (éd.)].

DUCHÊNE, Roger, « Partage des biens et partage des affections : Madame de Sévigné et ses enfants », *Annales de la Faculté des Lettres d'Aix*, 1968, n°44, p. 103-182.

ÉLIAS, Norbert, *La société de cour*, Paris, Flammarion, 1985.

FREIDEL, Nathalie, Frédéric CALAS, Cécile LIGNEREUX et Jennifer TAMAS, *Madame de Sévigné. Lettres de l'année 1671*, Paris, Atlande, 2012.

— « Des chiffres et des lettres : le paradigme économique dans les *Lettres de l'année 1671* », *Connivences épistolaires : autour de Mme de Sévigné, Actes de la journée d'étude organisée à Lyon le 1^{er} décembre 2012*. [M. Bombart (éd.)]. Récupéré [février 2013] de <http://facdeslettres.univ-lyon3.fr/recherche/gadges/publications/connivences-epistolaires-autour-de-madame-de-sevigne-lettres-de-l-annee-1671--623629.kjsp?RH=LET-RECH-gadges&RF=1206110864985>

GRACIAN, *L'Art de la prudence*, Paris, Payot (Rivages), 1994.

DE LA FONTAINE, Jean, *Fables*, Paris, Gallimard (Folio classique), 1991. [J.-P. Collinet (éd.)].

LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes et Réflexions diverses*, Paris, Gallimard (Folio classique), 1976. [J. Lafond (éd.)].

MALEBRANCHE, *Traité de morale, Œuvres complètes*, Paris, Garnier Flammarion, 1999. [J.-P. Osier (éd.)].

MÉCHOULAN, Éric, « Le métier d'ami », *XVII^e siècle*, 1999, n°205, p. 633-656.

DE MONTAIGNE, Michel, *Essais*, Paris, Gallimard, 2009. [A. Lanly (éd.)].

NICOLE, Pierre, *Pensées morales sur divers sujets*, Paris, Ménard et Désenne, 1828.

REQUEMORA, Sylvie, « L'amitié dans les Maximes de La Rochefoucauld », *XVII^e siècle*, 1999, n°205, p. 687-728.

ROHOU, Jean, « La Rochefoucauld, témoin d'un tournant de la condition humaine », *Littératures classiques*, 1999, n°35, p. 7-35.

— *Le XVII^e siècle, une révolution de la condition humaine*, Paris, Seuil, 2002.

DE SAINT-PAVIN, Denis Sanguin, *Poésies*, Paris, Classiques Garnier, 2012. [N. Hammond (éd.)].

SCHAPIRA, Nicolas, « Les intermittences de l'amitié dans le *Dictionnaire universel* de Furetière », *Littératures classiques*, 2003, n°47, p. 217-224.

MARQUISE DE SÉVIGNÉ, *Correspondance*, Paris, Gallimard (Bibliothèque de La Pléiade), 1972-1978, 3 t. [R. Duchêne (éd.)].